



## **Dans les coulisses de la pharmacie**

### **Itinéraire du bon usage du médicament**

Incontournable et transversal dans l'écosystème hospitalier, le service de la pharmacie occupe une place prépondérante dans nos organisations. Acteur du parcours de soins, le service est dense par ses missions, ses actions, son activité et sa technicité. Le découvrir c'est comprendre l'environnement dans lequel évoluent les professionnels qui participent à la dynamique de l'établissement et du pôle médico-technique.

## Édito

Chères Hospitalières,  
Chers Hospitaliers,

La loi de transformation de la fonction Publique d'Août 2019 a réorganisé les instances représentatives des personnels notamment en fusionnant les comités techniques (CTE) et les comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) en une instance unique : **Le Comité Social d'Établissement (CSE)**.

Celle-ci a été créée pour développer une vision intégrée des politiques des ressources humaines et des conditions de travail. Ainsi, pour la fonction publique hospitalière, les comités sociaux d'établissement (CSE) sont chargés d'examiner les questions collectives et les conditions de travail depuis le 1er janvier 2023.

Installé dans notre établissement depuis le 8 février, le CSE, présidé par le chef d'établissement est composé de 15 membres représentants du personnel issus des élections professionnelles du 8 décembre 2022.

Cette nouvelle instance permettra de débattre chaque année sur la programmation de ses travaux et sur l'évolution des politiques des ressources humaines lors de la présentation du rapport social unique permettant ainsi d'éclairer les lignes directrices de gestion.

L'établissement a également mis en place une formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail, au sein de cette même instance qui sera notamment consultée sur :

- Les questions relatives à la protection de la santé physique et mentale, à l'hygiène, à la sécurité des agents dans leur travail, à l'organisation du travail, au télétravail, aux enjeux liés à la déconnexion et aux dispositifs de régulation de l'utilisation des outils numériques, à l'amélioration des conditions de travail et aux prescriptions légales y afférentes ;

- Les projets d'aménagements importants modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail et, notamment, avant toute transformation importante des postes de travail découlant de la modification de l'outillage, d'un changement de produit ou de l'organisation du travail, avant toute modification de l'organisation et du temps de travail, des cadences et des normes de productivité liées ou non à la rémunération du travail.

Ces nouveaux lieux seront les espaces du dialogue social partagé et constructif au service des personnels de l'établissement.

Bonne lecture !

**Audrey PANIEGO-MARTINEZ**  
Directrice des Ressources Humaines  
et de la Politique Sociale

## Expérience

Après son premier succès en 2022, la DRH a renouvelé une deuxième édition de **Vis mon Job**.



Un concept novateur au CH Perpignan pour connaître les métiers hospitaliers et partager une journée avec un collègue d'un tout autre secteur de l'hôpital. Les retours des deux premières éditions sont prometteurs et donneront lieu à de nouvelles sessions pour cette année. "Transmission, découverte, expérience, partage, intéressant, à vivre !" ..sont les mots donnés par les agents ayant vécu l'expérience. ■

## Actu médicale

Depuis novembre dernier, le pôle de Gériatrie a ouvert l'HDJ Gériatrie pour compléter son offre de soins. Cette hospitalisation de jour est localisée au 1<sup>er</sup> étage du PSR, elle comporte 5 box et peut accueillir jusqu'à 7 patients par jour dont la prescription émane d'un médecin gériatre hospitalier.

L'HDJ permet de réaliser une évaluation gériatrique pluridisciplinaire à visée diagnostique pour établir un plan de soins personnalisé du patient admis.

De plus, elle prend en charge la dénutrition, l'altération cognitive, les chutes à répétition, réalise des évaluations onco-gériatriques, bariatriques, bilans pré-opératoires et identifie les difficultés rencontrées au domicile du patient. ■



## Instance

Les élections professionnelles de décembre 2022 ont obtenu un taux de participation de 44% et ont donné la répartition suivante pour le Comité Social d'Établissement (CSE) présidé par le directeur d'établissement :



	% par syndicat	Nombre de sièges
<b>CGT</b>	<b>37,27%</b>	<b>6</b>
<b>FO</b>	<b>37,12%</b>	<b>6</b>
<b>SUD-SANTÉ</b>	<b>15,24%</b>	<b>2</b>
<b>CFTC</b>	<b>10,37%</b>	<b>1</b>

Le CSE est une instance clé dans la vie de l'établissement qui concentre une très grande partie des questions intéressant les professionnels. ■

**Reconnue comme un « art précieux à l'humanité » par une déclaration royale du 25 avril 1777, la pharmacie est une science qui s'inscrit dans la continuité de celle de la médecine.**

**Véritable « gardien des poisons », le pharmacien tient son origine du métier d'apothicaire identifié dès 2600 av J-C.**

L'intérêt d'une pharmacie au sein d'un établissement de santé n'est pas à démontrer bien au contraire. Appelée PUI (Pharmacie à Usage Intérieur), elle participe pleinement au parcours de soins de nos patients. L'équipe pharmaceutique est composée d'environ 80 personnes dont des pharmaciens, des préparateurs, des magasiniers et des agents administratifs.

Alors en concret, comment est structurée et organisée notre pharmacie ?

Située au RDC pour son accès direct à la cour logistique et aux couloirs desservant les services de soins, la pharmacie est ouverte du lundi au vendredi en journée. Le samedi matin, une permanence assurée par un pharmacien et deux préparateurs permet de répondre aux besoins urgents de l'établissement. En dehors de ces horaires, une astreinte à domicile est assurée par les pharmaciens.

Le service a des allures de carrefour logistique pour réceptionner, stocker, gérer l'approvisionnement, la détention et la dispensation en produits pharmaceutiques (médicaments et dispositifs médicaux stériles). La pharmacie est équipée de 6 automates permettant de stocker les dispositifs médicaux stériles, optimisant ainsi l'espace de rangement.

Deux antennes de la pharmacie complètent son périmètre : une sur le site du CCMPPA et l'autre au Centre Pénitentiaire. La pharmacie assure également l'approvisionnement en produits phar-

maceutiques des patients en HAD (Hospitalisation à Domicile) et depuis 2019 des patients de l'USSAP situé au Pôle Santé du Roussillon. Une activité intra-hospitalière et hors les murs qui donne une vision du champ d'action de notre pharmacie dont on a pu mesurer l'implication et la réactivité lors de la crise sanitaire avec notamment la gestion des vaccins COVID.



Préparation des chimiothérapies

La délivrance de produits pharmaceutiques, s'organise selon deux circuits :

**1) Un circuit de réapprovisionnement des armoires à pharmacie dans les unités de soins**

**2) Un circuit de dispensation nominative des ordonnances des patients via des chariots adaptés**

La pharmacie est plurielle : Chaque jour, 1200 prescriptions sont validées par les pharmaciens. Cette analyse pharmaceutique permet de sécuriser la prise en charge médicamenteuse des patients.

La pharmacie assure également la rétrocession ou vente au public de médicaments uniquement disponibles à l'hôpital, ce qui représente environ 10 000 passages par an.

Le service réalise la préparation des médicaments anticancéreux sous isolateurs stériles (23 000 préparations par an). Par ailleurs, des enceintes plombées permettent la préparation des médicaments radioactifs au sein de la médecine nucléaire (18 000 préparations par an).

La réalisation de consultations pharmaceutiques et le développement de la pharmacie clinique au lit du patient font partie des missions des pharmaciens hospitaliers.

L'éventail des missions de la pharmacie est très large avec le suivi des vigilances (pharmacovigilance et matériovigilance), la gestion des médicaments sous essais cliniques, sous statuts particuliers ou encore la gestion des gaz médicaux. À ce panel s'ajoutent les achats et les commandes de produits pharmaceutiques, ainsi que la participation aux différentes commissions institutionnelles.



Dispensation de médicaments

La pharmacie, un service dense et complet qui intègre également la stérilisation et qui travaille en synergie étroite avec l'ensemble des services hospitaliers tels que les unités de soins, l'EOH, le laboratoire, la Cellule Qualité, et la logistique. ■



# Zoom sur le Service Social Hospitalier

**Incontournable au sein d'un hôpital, le Service Social est un acteur de la prise en charge hospitalière. Situé au 1<sup>er</sup> étage et rattaché à la direction des soins, 19 professionnels composent cette équipe bienveillante.**

## Le métier d'ASE:

Les Assistants Sociaux Éducatifs (ASE) ont pour mission d'aider les patients qui connaissent des difficultés sociales pour retrouver leur autonomie et faciliter leur insertion.

pour mieux appréhender les situations des personnes soignées, ainsi que les répercussions de leurs pathologies sur leur vie quotidienne avec un projet élaboré veillant à préserver ou restaurer leur autonomie.

les usagers dans leurs démarches et d'informer les services dont ils relèvent pour l'instruction d'une mesure d'action sociale.

Dans une logique de réseau, le Service Social travaille avec les partenaires extérieurs en vue d'assurer une continuité dans la prise en charge avant, pendant et après l'hospitalisation.



Dans le respect des personnes, ils recherchent les causes qui compromettent leur équilibre psychologique, économique ou social. Ils participent à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets sociaux et éducatifs.

Présents dans chaque unité de soins, ils informent, évaluent, conseillent, orientent, accompagnent les patients et leurs proches avec écoute et soutien, dans le respect de l'éthique, de la déontologie et du secret professionnel.

Ils développent avec les secteurs de soins des relations privilégiées

## Les 5 axes d'intervention de l'ASE :

- L'accès aux soins
- L'accès aux droits
- La protection des personnes mineures et majeures
- L'aide à la vie quotidienne
- Préparation de la sortie d'hôpital

Leur formation en Sciences Humaines et Sociales, leurs connaissances de la réglementation en vigueur, des institutions et des acteurs du champ social et médico-social leur permettent d'aider les usagers à gérer au mieux les incidences de la maladie, du handicap ou de la dépendance. Les ASE sont chargés d'aider

## Quand intervenir?

▪ À l'admission dans un service de soins pour une hospitalisation non programmée, le Service Social est contacté par l'équipe paramédicale qui a repéré une difficulté sociale lors du recueil de données par le soignant ou par le médecin lors de la visite réalisée à l'arrivée du patient dans le service.

▪ Le Service Social peut être sollicité par le patient lui-même et/ou son entourage, ainsi que les partenaires extra-hospitaliers, durant son séjour, mais aussi en amont de son entrée à l'hôpital, voire en aval en cas de besoin.

▪ Lors d'une consultation externe, le Service Social est contacté par le personnel médical et / ou soignant. ■ **Merci à eux !**

## L'équipe :

- 1 Cadre Supérieur Socio-Éducatif
- 16 Assistants Sociaux Éducatifs
- 1 Assistante Sociale du Personnel
- 1 Secrétaire

Contact : 04 68 61 62 88

## L'Assistante Sociale du Personnel

Arrivée en 2003 au CH Perpignan, Mme Thérèse Capsié est l'Assistante Sociale du Personnel.

Rattachée à la DRH, elle est soumise au secret professionnel dans le respect de l'éthique et de la déontologie et reçoit les agents pour des situations relevant de son expertise.

Écoute, évaluation, soutien, information, conseil et orientation relèvent de ses compétences pour accompagner les personnels qui

la sollicitent sur les thématiques de budget, logement, emploi, santé, famille, questions administratives et juridiques. Dans son bureau situé au 4<sup>ème</sup> étage, elle reçoit dans un espace de confiance permettant aux agents d'exprimer leurs difficultés et les soutiens dans la recherche de solutions adaptées pour recouvrer un équilibre tant personnel que professionnel. ■



Contact : 04 68 61 68 34